

rēana

Réseau des Établissements Agricoles
Nouvelle-Aquitaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

La seconde générale et technologique



PARTAGER
FORMER
RÉUSSIR

Formations scolaires,
par apprentissage
ou continues



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Finalités

La classe de 2nde générale et technologique est une classe de détermination. Elle permet :

- de préparer des formations scientifiques dans les métiers du vivant et de l'environnement ;
- de s'épanouir dans des lycées de petite taille ouverts sur leur territoire ;
- de développer les capacités nécessaires à la poursuite d'études supérieures ;
- de construire son projet d'orientation.

Des passerelles sont possibles pour rejoindre une filière de l'enseignement professionnel en voie scolaire ou apprentissage.

Conditions d'accès

Accessible après la classe de 3^ème, elle prépare à une poursuite d'études en première générale ou technologique (STAV).

Une demande de bourses sur critères sociaux peut être déposée à la rentrée auprès du lycée, instruite selon les conditions de ressources.

Orientation dans le cadre du dispositif académique Affelnet Post 3^ème.

Enseignements dispensés

Ils se répartissent selon l'architecture ci-dessous :

Nature des enseignements ...	Matières
... communs 10 enseignements obligatoires	Français – Histoire Géographie – Langues Vivantes 1&2 – Mathématiques – Physique-chimie – Sciences de la vie et de la terre – Education physique et sportive – Enseignement moral et civique - Sciences numériques et technologiques – Sciences économiques et sociales <i>Accompagnement personnalisé (méthodologie, orientation, projets pédagogiques)</i>
... optionnel général	Écologie - Agronomie - Territoires - Développement Durable (EATDD)
... optionnel technologique	Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles

Les élèves peuvent choisir au plus 2 enseignements optionnels.

LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

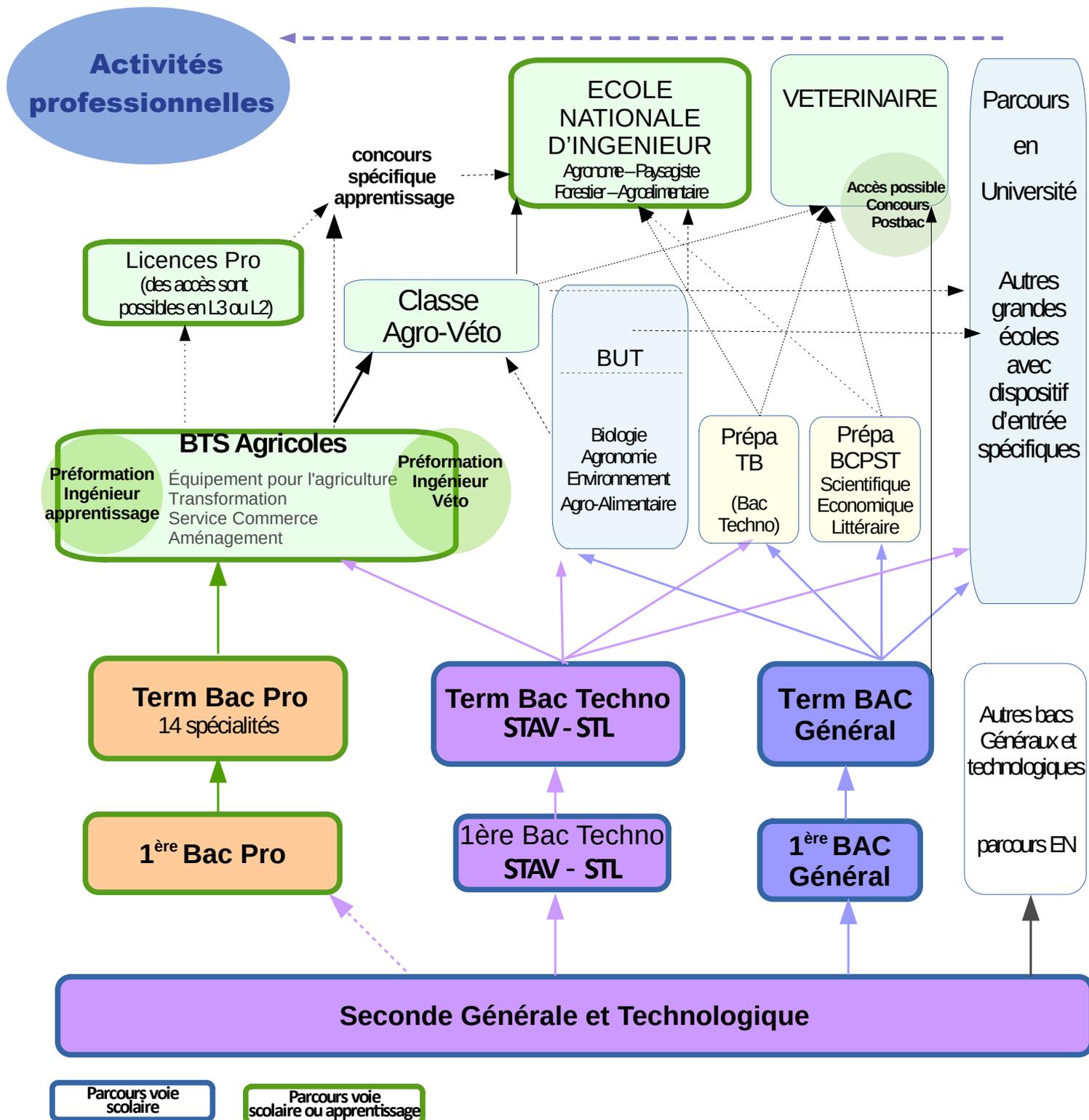
SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sites de formation en Nouvelle-Aquitaine

	Département	Établissement	Commune
16	Charente	Lycée agricole l'Oisellerie - Angoulême	Angoulême
17	Charente-Maritime	Lycée agricole Georges Desclaude	Saintes
		Lycée de la mer et du littoral	Bourcefranc-le-Chapus
19	Corrèze	Lycée agricole Henri Bassaler - Brive Voutezac	Voutezac
		Lycée agricole Edgard Pisani	Naves
		Lycée agricole Henri Queuille	Neuvic
23	Creuse	Lycée agricole Alphonse Defumade	Ahun
24	Dordogne	Lycée agricole de la Brie	Monbazillac
		Lycée agricole La Peyrouse	Périgueux
33	Gironde	Lycée agro-viticole de Blanquefort	Blanquefort
		Lycée agro-viticole de Libourne-Montagne	Libourne-Montagne
		Lycée agricole Terres de Gascogne	Bazas
40	Landes	Lycée agricole Hector Serres – Dax	Dax
47	Lot-et-Garonne	Lycée agricole Armand Fallières	Nérac
		Lycée agricole Étienne Restat	Sainte-Livrade-sur-Lot
64	Pyrénées-Atlantiques	Lycée agricole de Pau-Montardon	Montardon
79	Deux Sèvres	Lycée agricole et agroalimentaire Campus des Sicaudières	Bressuire
		Lycée agricole Jacques Bujault	Melle
86	Vienne	Lycée agricole Xavier Bernard de Venours	Venours
87	Haute-Vienne	Lycée agricole de Limoges Les Vaseix	Limoges

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine
 Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 Limoges Cedex 1 - Tél : 05 55 12 90 00
 Site de Bordeaux - 51, rue Kiéser, CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex - Tél : 05 56 00 42 00
 Site de Poitiers - 15, rue Arthur Ranc, CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 03 11 00